

Pro

# SNSM, les sauveteurs marins

Pendant nos vacances, les sauveteurs veillent... C'est le rôle des nageurs-sauveteurs de la SNSM, ces bénévoles qui répondent toujours présents en cas de difficulté...



Dégagement d'un filet pris dans l'hélice d'un bateau de pêche.

En médaillon, l'insigne de la vedette SNSM de Ouistreham (Calvados).

**V**ous avez certainement eu l'occasion de croiser en mer un des canots tous temps de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), les Saint-Bernard des navigateurs...

Rappelons la naissance de la SNSM en 1967 suite à une fusion de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés et de la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons. Créée sous la forme d'une association loi 1901, la SNSM a pour vocation première de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger en mer et sur les côtes. La SNSM est reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat depuis 1970 et elle est aujourd'hui présidée par Monsieur Xavier de la Gorce.

Les nageurs-sauveteurs sont présents sur plus d'un tiers des plages du littoral pour assurer une surveillance à la demande et sous la responsabilité des mairies.

Devenir nageur-sauveteur implique une validation de diplômes et certificats indispensables : PSE1 (Premier secours) + PSE2 (Secours en équipe) + BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) + CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste) + SSA

littoral mention pilotage (Certificat de Surveillance et de Sauvetage Aquatique)

Les nageurs-sauveteurs accomplissent une mission essentielle : porter secours à un nageur ou à un usager de la plage en danger par différents moyens (nage, canot pneumatique...) dispenser les premiers soins, s'assurer du suivi de la chaîne des secours.

Les nageurs-sauveteurs peuvent compléter leur formation de base en suivant des stages pour s'entraîner, des stages de qualification pour diversifier leur savoir-faire comme le pilotage d'un jet ski, une spécialisation requise pour des plages dangereuses...

Ils sont suivis par des formateurs qui contrôlent régulièrement leur niveau d'aptitude à partir de la seconde année d'activité.

Avec l'expérience, les nageurs-sauveteurs peuvent poursuivre leur formation pour devenir chef de poste, adjoints au chef de poste, ou formateurs.

## Tous bénévoles

Une station de la SNSM, c'est avant tout des hommes



qui s'impliquent bénévolement dans leur mission. Un président de station bénévole a en charge le management complet d'une station, aidé par un trésorier, un patron titulaire, marin expérimenté, chef d'orchestre des opérations de secours en mer, responsable de l'embarcation de secours et de son équipage, du recrutement des équipes et de leur formation ainsi que de l'entretien de la flotte.

Un secrétaire de station gère tous les aspects administratifs liés à la vie d'une station.

Un patron suppléant, marin expérimenté supplée le patron titulaire dans l'ensemble de ses missions en mer et peut assumer le commandement de l'embarcation dans le cadre d'une sortie en mer.

Un sous-patron, marin expérimenté, adjoint du patron est plus spécifiquement en charge du pont et de la barre et peut également assumer le commandement en cas de défaillance du patron titulaire.

Un mécanicien bien entendu titulaire des diplômes liés à cette fonction, ce bénévole a en charge tous les aspects liés au moteurs et aux systèmes auxiliaires.

Un radio / navigateur, certifié CRO/CRR ou CGO, ce

bénévole a en charge à bord tous les aspects liés aux communications et éventuellement à la navigation.

Un canotier / équipier de pont, ce bénévole participe à toutes les manœuvres de secours, sur le pont ou dans la mise en œuvre des équipements du bord.

Enfin il convient de citer les nageurs de bord qui sont équipés de palmes, masque et tuba, ou d'un scaphandre autonome.

Ces bénévoles ont pour mission d'intervenir en premier secours dans certaines opérations de sauvetage impliquant la sauvegarde de la vie humaine mais ils ne réalisent pas de travaux sous-marins.

Deux types de nageurs de bord sont susceptibles d'intervenir :

- Nageurs de bord 1 (SNB1) qui peuvent intervenir avec palmes, masque et tuba en surface.

- Nageurs de bord 2 (SNB2) qui interviennent avec un scaphandre autonome dans les 12 mètres.

Un plongeur ayant un Niveau 2 - F.F.E.S.S.M - et 100 plongées validées dans son carnet peut se porter volontaire pour suivre une formation de nageur de bord 2 (SNB2).

Les équipages des vedettes de secours de la SNSM sont rompus à toutes les spécialités maritimes, du pilotage d'un bateau à la plongée sous-marine.



Le blocage d'une hélice par un filet est une difficulté fréquente en mer.

Les plongeurs de la SNSM sont appelés à y remédier en toutes circonstances.

A l'issue de cette formation spécialisée un diplôme professionnel pourra lui être délivré par l'I.N.P.P (Institut National de Plongée Professionnelle).

Un certificat d'aptitude à l'hyperbarie Classe 0, mention B, avec une spécialité sauvetage ne peut pas être confondu avec une mention A (scaphandrier).

La mention A (scaphandrier) n'est pas délivrée par la SNSM à l'issue de la formation de nageur de bord 2 (SNB2) car cela ne correspondrait pas aux missions de la SNSM.

Ne faisons pas de raccourci pour présenter les interventions avec scaphandre autonome des nageurs de bord 2 (SNB2). Ces interventions restent dans le domaine du sauvetage et de l'assistance en cas d'urgence.

Pas de confusion avec les interventions professionnelles des scaphandriers qui ont eux une autre mention d'aptitude à l'hyperbarie pour intervenir dans un cadre professionnel et dans des profondeurs différentes.

En dehors de situations d'urgence pour le sauvetage de vies humaines les nageurs de bord interviennent le plus souvent sur des hélices bloquées par cordages et ou filets mais en suivant bien entendu une procédure de sécurité.

Pêcheurs professionnels, plaisanciers qui ne sont plus manoeuvrants avec une hélice bloquée par un cordage ou un filet apprécient grandement l'assistance des nageurs de bord de la SNSM.

Ils ne sont pas en charge de recherches d'ancres ou d'engins de pêche perdus au fond de la mer !

Apporter bénévolement une aide efficace aux usagers de la mer est une des expressions les plus abouties de la

solidarité des gens de mer.

Pour que la mer n'ait pas le goût amer des larmes et éviter des drames et accidents maritimes, il est important de suivre les conseils des bénévoles, marins expérimentés de la SNSM.

## 196, un numéro à connaître

Connaissez-vous le numéro des urgences maritimes depuis le 5 Juin 2014 ?

Le numéro à trois chiffres concernant les secours relatifs aux urgences maritimes est le : 196.

Cet appel gratuit 196 aboutit aux CROSS (Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance de Sauvetage Maritime) . Il a été choisi car il rappelle le canal 16 de la VHF.

Les CROSS sont des services spécialisés de la direction des affaires maritimes qui ont la responsabilité des opérations de secours en mer en coordonnant les moyens de recherche et de sauvetage.

Rappelons qu'en mer, c'est le canal 16 de la VHF qui est le moyen le plus approprié pour donner l'alerte et communiquer avec les sauveteurs.

Le 196 est plutôt destiné aux appels effectués depuis la terre ferme, par exemple par des témoins constatant la présence d'une embarcation en détresse depuis le rivage.

Cependant si VHF hors service ou absence de VHF il est utile d'avoir le réflexe de composer le 196 avec un téléphone portable si la communication peut passer grâce à des relais pas trop éloignés...

## Les gestes d'urgence

Il peut être utile de rappeler quelques gestes d'urgence...

- N'abandonnez jamais votre bateau avant d'être certain qu'il va couler ou qu'il brûle, mais préparez une éventuelle évacuation : message de détresse au CROSS canal 16 de la VHF ou 196, gilets de sauvetage sur soi, radeau ou annexe prêt, sacs de survie préparés à l'avance, VHF portable étanche, téléphone, vêtements chauds, boissons...

- « Homme à la mer » : crier « homme à la mer » et appuyer sur le bouton MOB du GPS, Lancer une bouée couronne, rester auprès, sans la perdre de vue ; si on s'éloigne, baliser le sillage d'objets flottants non dérivants, se préparer à récupérer l'équipier et à demander l'assistance (et VHF), attention aux cordages dans l'hélice en récupérant l'homme à la mer.

- « Panne de moteur » : voilier = marcher à la voile et se rapprocher d'un abri, puis mouiller.

Bateau à moteur = mouiller en sécurité le temps d'identifier la panne et si possible de la réparer.

Informez éventuellement le CROSS de la situation mais appel à l'aide uniquement si il est impossible de se mettre en sécurité par ses propres moyens.

- « Accident médical » : contacter le CCMM (Centre de Consultation Médicale Maritime) par l'intermédiaire du CROSS pour un diagnostic en mer.

- « Echouement » : marche arrière, faire gîter le bateau pour se dégager sur la route inverse, évaluer les dégâts, s'il y a risque d'avarie sérieuse, demander de l'assistance et organiser la sécurité de l'équipage.

- « Voie d'eau » : l'identifier en goûtant l'eau pour déterminer si « salée » ou « douce », essayer d'étaler l'entrée d'eau avec des seaux ou en pompant, et de colmater. Si impossible, donner l'alerte en précisant sa position et se préparer à évacuer selon les gestes d'urgence rappelés plus haut (Message de détresse au CROSS, Gilets de sauvetage sur soi, radeau ou annexe prêt, etc...)

- L'hypothermie est un vrai danger pour laquelle une conduite à tenir reste d'enlever les vêtements trempés pour les remplacer dès que possible par des vêtements secs et chauds de rechange !

Ne pas frictionner une victime d'hypothermie mais la couvrir en lui mettant des vêtements secs et chauds de

rechange et ou utiliser une couverture de survie dans le bon sens pour la protection contre le froid (doré à l'extérieur).

- Après avoir donné l'alerte et donné une position fiable, il est important de rester calme en attendant l'intervention des premiers secours en mer.

Il est évident que la vision d'un des canots tous temps de la SNSM en approche redonne espoir aux naufragés...

Les Sauveteurs en Mer de la SNSM sont admirables de dévouement et de courage pour intervenir en mer.

Souvenons nous de cet extrait du livre « Pilote de guerre » (1942) d'Antoine de SAINT-EXUPERY : « La grandeur de ma civilisation, c'est que cent mineurs s'y doivent de risquer leur vie pour le sauvetage d'un seul mineur enseveli. Ils sauvent l'homme. »

Nous pouvons tous aider par nos dons à la SNSM le développement et modernisation de sa flotte, soutenir les efforts permanents de recrutement et de formation de la SNSM afin de garantir le niveau de service requis en mer.

<http://www.snsn.org>

Restez prudents en mer et sous la mer...

JEAN DE SAINT VICTOR DE SAINT BLANCARD

- [www.subphotos.com](http://www.subphotos.com) -

### REMERCIEMENTS

Mr Jacques LELANDAIS - Président de la Station SNSM d'OUISTREHAM -

Mr Philippe CAPDEVILLE - Patron titulaire du Canot de Sauvetage « Sainte Anne des Flots » -

Mr Franck BOSQUET - Responsable des Plongeurs - SNB2 -

Mr Laurent BOSQUET - 2ème Plongeur - SNB2 -

Mr Anthony AUVRAY - En formation SNB2 -

Mr Michael DOUSSON - En formation SNB2 -

Tout l'équipage du Canot « Sainte Anne des Flots » à OUISTREHAM présent à bord le 16 Avril dernier pendant la démonstration d'une intervention sur hélice d'un chalutier...

## Avant de quitter Ouistreham...

Signalons une visite recommandée :

« **Le grand Bunker - Mur de l'Atlantique - Musée** »

[www.museedugrandbunker.com](http://www.museedugrandbunker.com)

C'est une muséographie originale à l'intérieur d'un site historique entièrement restauré. Vous pourrez découvrir à travers ses salles reconstituées l'histoire complète du Mur de l'Atlantique, la création de l'organisation Todt, la genèse du Mur de l'Atlantique, ses défenses et ses équipements, l'arrivée du Feldmarschall Erwin Rommel en Normandie, le Débarquement du 6 Juin 1944, et l'engagement des bérets verts du N°4 Commando...

Et pour compléter cette visite historique, l'incontournable « **Musée du N°4 Commando** », entièrement dédié à la seule unité française à avoir participé au débarquement sur les plages de Normandie, qui s'est illustré notamment par la prise de Ouistreham. Ce « N°4 Commando » est à l'origine des Commandos Marine actuels, fer de lance des Forces Spéciales.

[www.musee-4commando.org](http://www.musee-4commando.org)

### RENSEIGNEMENTS POUR VOTRE SEJOUR

Office de Tourisme de OUISTREHAM RIVA-BELLA  
Esplanade Alexandre Lofi - Téléphone : 02.31.97.18.63  
[www.ouistreham-rivabella-tourisme.fr](http://www.ouistreham-rivabella-tourisme.fr) -

